

0320040V
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE PROFESSIONNEL PARDAILHAN
CHEMIN DE BARON
32008 AUCH CEDEX
Tel : 0562614250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 50

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2026

Réuni le : 02/07/2026

Sous la présidence de : Thierry Cornillault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

RS 2026

Le conseil d'administration valide la proposition de TRMD du chef d'établissement pour la RS 2026.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0